

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 20 juin 2019

« Inventons la Métropole du Grand Paris – 2^{ème} édition » :

Près de 1 300 personnes ont participé à l'annonce des 23 lauréats !

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, a dévoilé le mercredi 19 juin 2019 les 23 lauréats de la seconde édition de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

Près de 1 300 personnes ont assisté à cet événement organisé au Théâtre Mogador à Paris, dont le Préfet Julien CHARLES, Secrétaire Général pour les affaires régionales d'Ile-de-France, Martin GUESPEREAU, directeur adjoint du cabinet de Sébastien LECORNU, Ministre chargé des collectivités territoriales, ancien directeur de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », Marianne LOURADOUR, Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts, Méka BRUNEL, Directrice Générale de Gecina, Présidente du Conseil de Développement de la Métropole, Patrick PONTHER, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-Seine. Etaient également présents les présidents des jurys, notamment Valérie MAYER-BLIMONT, Conseillère métropolitaine déléguée auprès du Président en charge d' « Inventons la Métropole du Grand Paris », Éric CESARI, Vice-Président à l'immobilier d'entreprises et aux quartiers d'affaires, Daniel BREUILLER, Vice-Président délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager, à la Politique de la nature et à l'Agriculture en ville, Carine PETIT, Conseillère métropolitaine déléguée à la réduction des Inégalités Territoriales, Ivan ITZKOVITCH, Conseiller métropolitain en charge du pilotage du Schéma de Cohérence territoriale, Yves CONTASSOT, Conseiller métropolitain et Jacques JP MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne, Président du territoire Paris-Est Marne et Bois, Président de la Commission Projet Métropolitain.

Annonce des 23 lauréats de la deuxième édition d'« Inventons la Métropole du Grand Paris »

L'annonce des lauréats ajoute une nouvelle pierre à l'édifice que représente la transformation de la Métropole du Grand Paris. Entamée en 2017, cette deuxième édition d'« Inventons la Métropole du Grand Paris » a concerné 27 sites, proposés par 21 maires de la Métropole du Grand Paris. La totalité des sites représentent 61 hectares, chacun ayant des superficies très variées.

Après 18 mois de consultation, les jurys de sélection des 85 groupements finalistes se sont déroulés du 13 mai au 5 juin 2019 et ont représenté une centaine d'heures.

A l'issue des auditions, 23 projets ont été sélectionnés ouvrant ainsi la voie aux futures négociations entre les équipes lauréates et les porteurs de site. Il n'a pas été donné de suite aux propositions concernant les 4 sites des Saussaies à Cachan, du Chemin de Groslay à Bondy, du lot F de la ZAC Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine et du Fort de Villiers à Noisy-le-Grand.

« L'inventivité et l'expertise des groupements de professionnels parmi lesquels architectes, promoteurs, investisseurs, mais aussi utilisateurs et start-ups, ont permis l'émergence de projets innovants, intégrés et financés », souligne Patrick OLLIER.

« Au nom de l'Etat, j'adresse un coup de chapeau à la Métropole et vous assure de mon complet soutien pour l'ensemble de cette démarche », déclare Julien CHARLES.

Cette deuxième édition a de nouveau rassemblé les partenaires institutionnels qui ont accompagné la Métropole et les communes dans la démarche tels que l'Etat, la Banque des Territoires, l'EPFIF, la SNCF, la RATP, la SEM et plusieurs aménageurs.

Ce sont, au total, 475 000 m² supplémentaires qui seront aménagés dans les prochaines années, dont 200 000 m² de logements soit environ 3 200 logements (dont 20% de logements sociaux), 66 000 m² de bureaux, 63 000 m² d'activités et 47 000 m² de commerces.

Projets de logements mixtes et intergénérationnels, activités industrielles et artisanales en zone urbaine dense, bâtiments tertiaires réversibles, zones de loisirs, espaces verts, sites sportifs, lieux culturels... Par leur programmation audacieuse et diversifiée, les projets vont contribuer à réinventer les modes d'habiter et de travailler, tout en contribuant au retour de la nature en ville. Ils incarnent de nouvelles destinations métropolitaines, tout en assurant un ancrage local en fabriquant des lieux forts, emblématiques, qui donnent du sens à l'échelle du quartier, de la ville et de la Métropole.

L'ensemble des projets lauréats démontre, s'il le fallait, qu' « Inventons la Métropole du Grand Paris » est un vecteur de nouvelles logiques urbaines toujours plus vertueuses alliant innovation et ambition environnementale. Les innovations portées par les équipes et permises notamment par la mobilisation de nombreuses start-ups ont été permises par une meilleure définition des usages en amont de la réflexion et de la conception. C'est ce qui fait la spécificité de l'appel à projets « Inventons la Métropole ».

Alors que la première pierre d'un projet lauréat de la première édition de la consultation « Inventons la Métropole du Grand Paris » a été posée le 11 mars dernier à Stains-Pierrefitte avec l'opération « Urban Valley », le temps est désormais venu pour les lauréats de la seconde édition de débiter le dialogue avec les porteurs des sites qu'ils ont remporté.

Cette deuxième édition est un nouveau pas pour la transformation du visage de la Métropole et conforte son rayonnement au travers de projets qui se démarquent tous par leur caractère innovants et durables.

Le Président de la Métropole a profité de cette cérémonie pour dresser le bilan des deux éditions d' « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Au total, 644 équipes se sont portées candidates pour 77 projets lauréats. Ce sont plus de 9 milliards d'euros qui ont été ou seront investis pour aménager 2,575 millions de m² parmi lesquels seront créés 17 490 logements dont 3 620 logements sociaux. Ces opérations vont générer 80 500 emplois pendant la période de construction puis 61 500 emplois pérennes.

« Si Inventons la Métropole du Grand Paris est devenu le vaisseau amiral ou la clef de voûte de notre Métropole, cet appel à projets que nous célébrons ce soir s'accompagne désormais depuis 42 mois que la Métropole du Grand Paris existe, de politiques métropolitaines fortes et ambitieuses », conclut le Président de la Métropole du Grand Paris.

Chiffres-clés de la 2^{ème} édition :

- **475 000 m²** seront aménagés dans les prochaines années, à **100% en renouvellement urbain**. Aucune urbanisation nouvelle ne sera faite, aucune nouvelle surface ne sera imperméabilisée.
- **Près de 2 milliards d'euros d'investissements**
- 15 000 emplois sur l'ensemble de la période de construction
- 7 500 emplois à terme générés par l'activité économique
- Sur ces 475 000m², **200 000m² sont dédiés au logement**
- soit environ **3200 logements dont 20% de logements sociaux**
- 66 000m² de bureaux
- 63 000m² d'activités
- 47 000m² de commerces dont une grande part dédiée à la restauration.

Liste des finalistes et dossier de presse : <https://cutt.ly/foDgst>